



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Bulletin d'inscription 2024-2025

Formation Psychogénéalogie et Analyse Transgénérationnelle En distanciel

- Je m'inscris au cycle de formation psychogénéalogie et analyse transgénérationnelle à **Bordeaux du 27 septembre 2024 au 29 mars 2026**

Nom et prénom :

Adresse :

Profession :

Tél :

Email :

- Avez vous une situation particulière à nous signaler nécessitant un aménagement de la formation

Veillez nous renvoyer votre inscription avec le chèque de caution de 420 € (non encaissé sauf en cas de désistement en cours de la formation) et le contrat de formation à lire attentivement avant de nous le retourner signé. Vous avez un délai de rétractation de 10 jours (ou 14 jours si inscription à distance) après avoir signé le contrat.

Adresse de facturation (si différente) :

Date :

Signature :

Remplir et retourner à :

Bénédicte CHARTIER

149bis Cours de la Marne

33800 Bordeaux

Tel : 06 82 84 39 70

chartierbenedicte@gmail.com

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email cftta33@gmail.com - n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Conditions de participation

La psychogénéalogie et l'analyse transgénérationnelle sont des méthodes à visée thérapeutique. Elles peuvent s'inscrire en complément d'autres disciplines thérapeutiques, ou bien dans une pratique spécifique en tant que psychogénéalogiste et analyste transgénérationnel.

Coût pédagogique

Il inclut l'ensemble de la documentation remise. Tout stage commencé est dû en totalité. Dès réception du contrat accompagné des arrhes, l'inscription est validée et confirmée ensuite par une convocation pour chacun des stages.

Participation

- Une Implication personnelle est demandée dans le cadre de la formation.
- L'absence à un séminaire sera rattrapée dans un prochain cycle. Elle ne dispense pas du règlement dudit séminaire.
- Les participants assistent aux séminaires sous leur pleine et entière responsabilité
- Nombre de participants limité à 12 personnes.
- Nos formations sont accessibles à des personnes en situation de handicap. Si une prise en charge particulière est nécessaire, nous étudions votre demande. N'hésitez pas à nous contacter.
- Enregistrements des modules non autorisés.

Les formations ont lieu en présentiel sauf des modules complémentaires et optionnels en distanciel.

Inscriptions

Toute inscription à un cycle de formation, est précédée d'un entretien gratuit téléphonique avec Bénédicte Chartier.

Pour confirmer votre inscription, Il est indispensable de retourner le bulletin ci-joint rempli et signé accompagné du chèque d'arrhes, d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Chaque dossier d'inscription est étudié attentivement. Vous recevrez une confirmation écrite de votre inscription si celle-ci est acceptée. Sauf en cas de prise en charge institutionnelle, les inscriptions envoyées sans règlement ne seront pas prises en compte.

Délai d'accès : jusqu'à 10 jours avant le début de la formation

Contrat de formation

Le contrat de formation est à retourner signé dans un délai maximum de 10 jours avant le début de la formation.

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email cftta33@gmail.com - n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Ce contrat entre en vigueur passé un délai de rétractation de 14 jours, à compter de sa signature par le stagiaire. Il s'accompagne d'un chèque de caution de 420 € encaissable en cas de désistement en cours de formation.

Financement

Le paiement est réparti pour chaque stage.

Les tarifs sont nets (régime hors TVA) , hors transport, repas et hébergement.

Les modes de règlement sont : le virement, le paiement par chèques pré-établis aux dates de séminaires), les règlements en espèces.

Des facilités de paiement peuvent être accordées sous certaines conditions (échelonnement des règlements)

Certification

À l'issue du cycle de la formation, un certificat de réalisation ainsi qu'un certificat de praticien en psychogénéalogie et analyse transgénérationnelle est remis sous conditions d'avoir effectué et réglé la totalité des séminaires et d'avoir soutenu un mémoire et une présentation de cas en fin de cycle.

Hébergement

Les séminaires sont hors résidentiels. Les repas et hébergements sont à la charge des stagiaires. Une liste d'hébergement est à disposition.

Annulation

Passé le délai légal de rétractation dont dispose le stagiaire (14 jours) et sauf cas de force majeure, le CFTTA pourra conserver les arrhes versées, en cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation.

le CFTTA peut être amené à modifier les horaires d'un stage, les participants seront alors informés au moins 15 jours à l'avance.

Prise en charge par l'employeur et formation permanente

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par votre employeur, faites-nous parvenir les renseignements suivants : raison sociale, adresse, téléphone, afin d'établir une convention de formation.